

INDEX

AU

QUARANTE-SIXIEME

VOLUME

DES

JOURNAUX.

1836.

ACTE du Parlement Britannique. Voir *Acte Constitutionnel*.

Acte Constitutionnel. Bill pour amender l'Acte de la 31^e Geo. III. Chap. 31, en tant qu'il a rapport à la constitution et formation du Conseil Législatif, et pour y substituer d'autres dispositions, lu la première fois, 11. Lu une seconde fois, et référé au Comité de toute la Chambre sur l'état de la Province, 22. Chambre en Comité; Bill rapporté, sur une division, 127. Bill référé à un Comité Spécial, 128.

Adresses au Gouverneur-en-Chef.

— 1. Un Comité Spécial nommé pour préparer le Projet d'une Adresse en réponse à la Harangue de Son Excellence à l'ouverture de la Session, 18. La Harangue référée, *ibid*. Le Projet d'une Adresse rapporté, 20. Référé à un Comité général, 22. Considéré; Rapporté sans amendement, 22. Discuté; plusieurs amendemens proposés à y être faits, *négligés* sur des divisions; l'Adresse enfin adoptée sur division, 22, 23. A être grossoyée, 23. A être présentée par toute la Chambre, et des Membres nommés pour se rendre auprès de Son Excellence, pour savoir quand elle voudra recevoir la Chambre avec son Adresse; les Membres font rapport du temps qu'a fixé Son Excellence, 24. La Chambre présente l'Adresse; Réponse de Son Excellence, 25. Référée au Comité de toute la Chambre sur l'état de la Province, *ibid*.

— 2. Demandant qu'il lui plaise d'émaner des Writs pour l'élection d'un Membre additionnel pour chacun des Comtés de Montmorency et Drummond, 19. Réponse, 128.

— 3. Le priant d'informer la Chambre s'il a reçu

Adresses au Gouverneur-en-Chef, continuées :

aucune information et quelle, relativement au Bill du Chemin à Lisses de Kennebec, réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui, le 21 Mars 1836, 129. Réponse, *ibid*.

— 4. Sur l'état de la Province, rapportée d'un Comité de toute la Chambre, 134. Adoptée sur des divisions; à être grossoyée; à être présentée par toute la Chambre, et des Membres nommés pour se rendre auprès de Son Excellence, pour savoir quand il lui plaira recevoir la Chambre avec son Adresse, 140. Les Membres font rapport du temps qu'a fixé Son Excellence, 146. La Chambre présente l'Adresse; Réponse de Son Excellence, 149.

Agent. Bill pour nommer un Agent dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, lu la première fois, 19. Lu une seconde fois, et référé à un Comité général, 24. Considéré, 128. Le Comité devant siéger de nouveau, 128.

Avocats autorisés à défendre les Félons. Voir *Jurés*.

BIBLIOTHEQUE DE LA CHAMBRE. Le Rapport du Bibliothécaire touchant l'état d'icelle, mis devant la Chambre, 18.

Bills Publics. Voir *Acte Constitutionnel*; *Agent*.

— Motion pour la permission d'introduire un Bill; considération d'icelle remise, 127.

CANAL. Voir *Chambly, Canal de*.
Chambly, Canal de. Message de Son Excellence, relatif